

# Suivi des audits de l'optimisation des ressources de 2012

Nous avons l'habitude de formuler des recommandations précises dans nos rapports d'audit de l'optimisation des ressources et de demander aux ministères et aux organismes de la Couronne et du secteur parapublic de répondre par écrit à chaque recommandation, pour inclusion dans le chapitre 3 de notre Rapport annuel. Deux ans après la publication de nos recommandations et des réponses des ministères et organismes, nous vérifions les mesures que le personnel de direction a prises en réponse à nos recommandations.

Le chapitre 4 décrit brièvement les audits de l'optimisation des ressources qui faisaient l'objet du chapitre 3 de notre *Rapport annuel 2012* et précise l'état des interventions motivées par nos recommandations, telles que déclarées par le personnel de direction.

Lorsque le Comité permanent des comptes publics (le Comité) tient des audiences sur nos audits et publie des rapports à leur sujet, nous incluons un résumé de ses recommandations dans la section applicable du chapitre 4. Nous fournissons ces rapports supplémentaires pour nous assurer que les entités auditées ont pris des mesures pour donner suite aux questions soulevées par le Comité lors des audiences et dans tout rapport subséquent à l'Assemblée législative. En 2014, le Comité a poursuivi ses audiences exhaustives sur notre rapport spécial intitulé *Services d'ambulance aérienne et services connexes d'Ornge*. Il a aussi tenu des audiences sur les sections Éducation des

élèves autochtones et Processus de placement en foyer de soins de longue durée de notre *Rapport annuel 2012*, ainsi que sur le passif non capitalisé de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, dont nous avons fait état pour la première fois en 2011. Le Comité n'a publié aucun rapport fondé sur les résultats de ces audiences avant la dissolution de l'Assemblée législative en mai 2014. Le chapitre 6 décrit plus en détail les activités du Comité.

Comme il est indiqué dans la **Figure 1**, nous pouvons signaler que des progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre de 81 % de nos recommandations de 2012, mais que seulement 20 % d'entre elles ont été pleinement mises en oeuvre. Six des recommandations (4 %) ne peuvent pas être ou ne seront pas mises en oeuvre pour les raisons indiquées dans la section applicable.

Notre suivi consiste surtout à demander des renseignements au personnel de direction, à discuter avec lui et à examiner des documents justificatifs choisis. Dans quelques cas, des auditeurs internes de l'organisme ont contribué à l'exécution du travail. Comme il ne s'agit pas d'un audit, nous ne pouvons affirmer avec un degré élevé de certitude que les mesures correctives décrites ont été mises en oeuvre avec efficacité. Les mesures correctives prises ou prévues seront examinées et exposées plus en détail dans de futurs audits et pourraient influencer le moment choisi pour effectuer ceux-ci.

Figure 1 : État global de la mise en oeuvre des recommandations de notre *Rapport annuel 2012*

Préparé par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Section du rapport	Nombre de recommandations	Nombre de mesures recommandées	État des mesures recommandées			
			Pleinement mise en oeuvre	En voie de mise en oeuvre	Peu ou pas de progrès	Ne sera pas mise en oeuvre
4.01 Programmes de dépistage du cancer	5	10	4	6	–	–
4.02 Poursuites criminelles	6	8	–	8	–	–
4.03 Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète	5	13	4	8	1	–
4.04 Programme Air pur Ontario	6	13	2	7	3	1
4.05 Éducation des élèves autochtones	5	14	1	13	–	–
4.06 Établissements de santé autonomes	5	16	–	8	8	–
4.07 Processus de placement en foyer de soins de longue durée	4	10	–	8	2	–
4.08 Metrolinx – Planification régionale des transports	11	15	5	9	1	–
4.09 Police provinciale de l'Ontario	12	28	9	11	4	4
4.10 Perception des impôts	6	11	5	5	1	–
4.11 Qualité de l'enseignement universitaire de premier cycle	5	11	1,3*	6,3*	3,3*	–
4.12 Services de justice pour la jeunesse	7	21	3	14	3	1
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>170</b>	<b>34,3</b>	<b>103,3</b>	<b>26,3</b>	<b>6</b>
<b>%</b>	<b>–</b>	<b>100</b>	<b>20</b>	<b>61</b>	<b>15</b>	<b>4</b>

\* L'état de la mise en oeuvre variait entre les trois universités auditées en 2012.